

SERVICES GROUPES

Première rencontre encourageante !

Après l'annonce du rattachement des services groupes aux établissements Voyageurs, l'UNSA-Ferroviaire a déposé des DCI ou des audiences dans les régions concernées.

Avec la constitution d'un dossier étayé par les inquiétudes et les attentes de l'ensemble du personnel du service Groupes, l'UNSA-Ferroviaire a demandé une audience auprès de la Direction de ces entités.

DE NOMBREUSES INQUIÉTUDES EXPRIMÉES...

L'UNSA-Ferroviaire a porté les inquiétudes des agents, notamment sur les sujets de la date de mise en œuvre de ce rattachement, la productivité associée, les conséquences sur les régimes de travail, le positionnement des journées de repos compensateurs, la journée courte, les temps partiels, l'application du forfait jours, le travail le weekend, les notations, la possibilité de poser des demi-congés, les pauses, les astreintes, le télétravail et le travail bi-localisé, les coupures, les horaires d'ouverture des agences, la Qualité de Vie au Travail, la possibilité de quitter le service en cas de modifications des conditions de travail, l'application du RH 00910, la couverture des postes du cadre d'organisation et la marge de manœuvres des établissements pour les négociations.

DES RÉPONSES POSITIVES !

Sur tous ces sujets, la Directrice s'est exprimée sans tabous et en prenant d'ores et déjà certains engagements. Consciente des difficultés exprimées par les agents, la Direction a validé le principe de la mise en place **d'une situation transitoire** qui pourrait s'étendre jusque fin août. Cette période devra être mise à profit pour apporter les réponses aux situations particulières. Pour les repos compensateurs (RU), le principe d'une mise à disposition des agents a été acté sous couvert d'une validation par le manager de l'agence Groupes. Des engagements ont été pris sur le fait qu'il n'y aurait pas de travail le weekend. La Directrice a validé le principe de groupes de travail locaux pour apporter les meilleures réponses en termes d'organisation et aborder le montage des roulements.

DES POINTS QUI NÉCESSITENT RÉFLEXIONS

Pour l'Entreprise, certains points évoqués ne rencontrent pas une opposition de principe mais nécessitent réflexions notamment les sujets liés au temps partiel, aux demi-congés. Ces sujets seront abordés lors des téléconférences avec les DET concernés.

LES INCONTOURNABLES

Pour l'Entreprise, le passage au régime « établissement » est rendu indispensable par le simple fait du rattachement aux établissements Voyages. Tous les repos seront en grille même si ceux ne tombant pas le weekend pourraient être discutés lors des groupes de travail. Des coupures seront positionnées et les horaires des agences devraient être harmonisés.

DU GRAIN A MOUDRE...

Pour l'UNSA-Ferroviaire cette première rencontre est encourageante, elle a jeté les bases du travail qui reste à accomplir. Bon nombre de points restent à négocier. L'Entreprise se doit de répondre aux difficultés exprimées par les agents, des réponses concrètes et respectueuses de l'équilibre travail/vie privée doivent être négociées. L'UNSA-Ferroviaire a rappelé que c'est dans la négociation et dans cette recherche d'équilibre que nous nous devons d'œuvrer pour le bien-être des agents et l'intérêt commun.

Nos délégations vont retourner à la rencontre des Directeurs d'Etablissements et venir dans les prochains jours vous faire une restitution plus exhaustive de cette rencontre. Après la tenue des instances représentatives, d'autres rencontres avec la Direction sont programmées.

Faites remonter vos questions à vos représentants UNSA-Ferroviaire, pour qu'ensemble nous fassions aboutir vos revendications.



Paris, novembre 2016



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

UNSA-Ferroviaire

unsa-ferroviaire.org



1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire